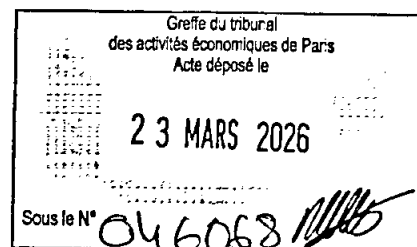


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 23/03/2026 - 46068 - 2018 B 26443 - 840 212 765 - A T T

ATT
S.A.R.L. au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : 8 RUE RENE BLUM

75017 PARIS
R.C.S : 840212765



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 25/06/2025

Le 25/06/2025, à 11 heures,

Monsieur ahmed ATTIA, détenant 50 parts sociales,
Monsieur mohamed ATTIA, détenant 50 parts sociales,

associés de la société **ATT**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, , sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur ahmed ATTIA, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 lesquels font apparaître un bénéfice de 18 246,83 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 faisant ressortir un bénéfice de 18 246,83 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 35 323,95 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 53 570,78 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 53 570,78 Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 788,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 52 782,78 Euros

Rappel des dividendes distribués

Néant

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

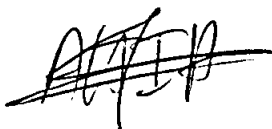
Résolution n° 4

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance



ATT

S.A.R.L. au capital de 8 000,00 Euros

Siège social : 8 RUE RENE BLUM

75017 PARIS

R.C.S : 840212765

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2024

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **386 762,39** Euros contre **263 409,61** Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **356 843,07** Euros pour l'exercice, contre **259 126,98** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **198 569,22** Euros au 31/12/2024 contre **76 988,62** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **1 148,55** Euros au 31/12/2024 contre **829,83** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **53 419,82** Euros au 31/12/2024 contre **80 260,96** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **14 581,29** Euros au 31/12/2024 et **22 522,14** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **17 262,20** Euros au 31/12/2024 contre **6 359,65** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-891,47** Euros, contre **-627,31** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-4 596,82** Euros au 31/12/2024, contre **-1 717,95** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **18 246,83** Euros contre un bénéfice de **1 937,37** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

Désignation de l'entreprise <u>ATT</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Adresse de l'entreprise <u>8 RUE RENE BLUM 75017 PARIS</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
SIRET <table><tr><td>8</td><td>4</td><td>0</td><td>2</td><td>1</td><td>2</td><td>7</td><td>6</td><td>5</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>7</td></tr></table>												8	4	0	2	1	2	7	6	5	0	0	2	7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
8	4	0	2	1	2	7	6	5	0	0	2	7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1</u> <u>2</u> Durée de l'exercice précédent * <u>1</u> <u>2</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
<table><tr><td colspan="10"></td><td colspan="2">Exercice N clos le</td></tr><tr><td colspan="10"></td><td colspan="2">31/12/2024</td></tr><tr><td colspan="10">ACTIF</td><td colspan="2">Brut</td><td colspan="2">Amortissements-Provisions</td><td colspan="2">Net</td></tr><tr><td colspan="10"></td><td colspan="2">1</td><td colspan="2">2</td><td colspan="2">3</td></tr><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td rowspan="2">Immobilisations incorporelles</td><td rowspan="2">{</td><td>Fonds commercial *</td><td>010</td><td></td><td>012</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres *</td><td>014</td><td></td><td>016</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Immobilisations corporelles *</td><td>028</td><td>110 929</td><td>030</td><td>34 723</td><td></td><td>76 206</td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Immobilisations financières * (1)</td><td>040</td><td>7 413</td><td>042</td><td></td><td></td><td>7 413</td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Total I (5)</td><td>044</td><td>118 342</td><td>048</td><td>34 723</td><td></td><td>83 619</td><td></td></tr><tr><td rowspan="10">ACTIF CIRCULANT</td><td rowspan="2">STOCKS</td><td colspan="3">Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td></td><td>052</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Marchandises *</td><td>054</td><td></td><td>062</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Avances et acomptes versés sur commandes</td><td></td><td></td><td>066</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="2">Créances (2)</td><td rowspan="2">{</td><td>Clients et comptes rattachés *</td><td>068</td><td>21 000</td><td>070</td><td></td><td></td><td>21 000</td></tr><tr><td>Autres * (3)</td><td>072</td><td>41 380</td><td>074</td><td></td><td></td><td>41 380</td></tr><tr><td colspan="3">Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td></td><td>082</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Disponibilités</td><td>084</td><td></td><td>086</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td></td><td>094</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Total II</td><td>096</td><td>62 380</td><td>098</td><td></td><td></td><td>62 380</td></tr><tr><td colspan="3">Total général (I+II)</td><td>110</td><td>180 722</td><td>112</td><td>34 723</td><td></td><td>145 999</td></tr><tr><td colspan="10">PASSIF</td><td colspan="2">Exercice N</td><td colspan="2">NET</td></tr><tr><td colspan="10"></td><td colspan="2">1</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="3">Capital social ou individuel *</td><td></td><td></td><td>120</td><td></td><td></td><td>8 000</td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Écarts de réévaluation</td><td></td><td></td><td>124</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Réserve légale</td><td></td><td></td><td>126</td><td></td><td></td><td>800</td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Réserves réglementées *</td><td></td><td></td><td>130</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)</td><td></td><td></td><td>131</td><td></td><td>)</td><td>132</td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Report à nouveau</td><td></td><td></td><td>134</td><td></td><td></td><td>35 324</td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Résultat de l'exercice</td><td></td><td></td><td>136</td><td></td><td></td><td>18 247</td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Subventions d'investissement</td><td></td><td></td><td>137</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Provisions réglementées</td><td></td><td></td><td>140</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Total I</td><td></td><td></td><td>142</td><td></td><td></td><td>62 371</td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Provisions pour risques et charges</td><td></td><td></td><td>Total II</td><td>154</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="7">DETTES (4)</td><td colspan="3">Emprunts et dettes assimilées</td><td></td><td></td><td>156</td><td></td><td></td><td>12 085</td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td></td><td></td><td>164</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td></td><td></td><td>166</td><td></td><td></td><td>46 290</td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)</td><td></td><td></td><td>169</td><td>12 957</td><td>)</td><td>172</td><td>23 702</td></tr><tr><td colspan="3">Comptes courants d'associés</td><td></td><td></td><td>173</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Autres dettes</td><td></td><td></td><td>175</td><td></td><td></td><td>1 551</td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Produits constatés d'avance</td><td></td><td></td><td>174</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Total III</td><td></td><td></td><td>176</td><td></td><td></td><td>83 628</td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Total général (I + II + III)</td><td></td><td></td><td>180</td><td></td><td></td><td>145 999</td><td></td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td></td><td>(4)</td><td>Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td></td><td>(5)</td><td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td></td><td>62 069</td><td></td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td></td><td></td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																						Exercice N clos le												31/12/2024		ACTIF										Brut		Amortissements-Provisions		Net												1		2		3		ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010		012						Autres *	014		016					Immobilisations corporelles *			028	110 929	030	34 723		76 206		Immobilisations financières * (1)			040	7 413	042			7 413		Total I (5)			044	118 342	048	34 723		83 619		ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050		052				Marchandises *			054		062				Avances et acomptes versés sur commandes					066				Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	21 000	070			21 000	Autres * (3)	072	41 380	074			41 380	Valeurs mobilières de placement			080		082				Disponibilités			084		086				Charges constatées d'avance *			092		094				Total II			096	62 380	098			62 380	Total général (I+II)			110	180 722	112	34 723		145 999	PASSIF										Exercice N		NET												1				CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120			8 000		Écarts de réévaluation					124					Réserve légale					126			800		Réserves réglementées *					130					Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)					131		)	132		Report à nouveau					134			35 324		Résultat de l'exercice					136			18 247		Subventions d'investissement					137					Provisions réglementées					140					Total I					142			62 371		Provisions pour risques et charges					Total II	154				DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156			12 085		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164					Fournisseurs et comptes rattachés *					166			46 290		Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)					169	12 957	)	172	23 702	Comptes courants d'associés					173					Autres dettes					175			1 551		Produits constatés d'avance					174					Total III					176			83 628		Total général (I + II + III)					180			145 999		RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		62 069		(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			
										Exercice N clos le																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
										31/12/2024																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
ACTIF										Brut		Amortissements-Provisions		Net																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
										1		2		3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010		012																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
			Autres *	014		016																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Immobilisations corporelles *			028	110 929	030	34 723		76 206																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Immobilisations financières * (1)			040	7 413	042			7 413																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Total I (5)			044	118 342	048	34 723		83 619																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050		052																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
		Marchandises *			054		062																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
	Avances et acomptes versés sur commandes					066																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	21 000	070			21 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
			Autres * (3)	072	41 380	074			41 380																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Valeurs mobilières de placement			080		082																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Disponibilités			084		086																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Charges constatées d'avance *			092		094																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Total II			096	62 380	098			62 380																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Total général (I+II)			110	180 722	112	34 723		145 999																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
PASSIF										Exercice N		NET																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
										1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120			8 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Écarts de réévaluation					124																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Réserve légale					126			800																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Réserves réglementées *					130																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)					131		)	132																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Report à nouveau					134			35 324																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Résultat de l'exercice					136			18 247																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Subventions d'investissement					137																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Provisions réglementées					140																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Total I					142			62 371																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
Provisions pour risques et charges					Total II	154																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156			12 085																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Fournisseurs et comptes rattachés *					166			46 290																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)					169	12 957	)	172	23 702																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Comptes courants d'associés					173																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Autres dettes					175			1 551																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Produits constatés d'avance					174																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
Total III					176			83 628																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
Total général (I + II + III)					180			145 999																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		62 069																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ATT

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice clos le
31/12/2024

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			206		210				
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214				
		Services *		217		218	386 762			
		Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production				222				
	Production immobilisée *					224				
	Subventions d'exploitations reçues					226				
	Autres produits					230				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	386 762			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234				
	Variation de stocks (marchandises) *					236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	71 862			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240				
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :				242	198 569			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243		244	1 149			
	Rémunérations du personnel *					250	53 420			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	14 581			
	Dotations aux amortissements *					254	17 262			
					dont amortissement du fonds de commerces		255			
	Dotations aux provisions					256				
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		255		262				
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260							
Total des charges d'exploitation (II)						264	356 843			
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	29 919			
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	891			
Produits exceptionnels (IV)						290	12 200			
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	16 797				
	(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348							
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	6 184				
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	18 247			
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	18 247	314				
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318						
	Provisions non déductibles *			322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	22 981					
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-crs d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248			330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 249 sexies D)	249				251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342			
			JEI (44. sexies A)	989						
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138						
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duindécies)	991	France Rurales Revitalisation (art.44 quindécies A)	181						
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions certaines	344						
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993						
	Créance due au report en arrière du déficit			346						
	Déduction exceptionnelle (Art 39 duindécies)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 duindécies A)	643						
	Déduction exceptionnelle (Art 39 duindécies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 duindécies C)	647						
	Déduction exceptionnelle (Art 39 duindécies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 duindécies E)	641						
	Déduction exceptionnelle (Art 39 duindécies F)	649	Déduction exceptionnelle (Art 39 duindécies G)	649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	41 228	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356			
	Déficits antérieurs reportables *						dont imputés sur le résultat :			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	41 228	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : <u>ATT</u>										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales agencements divers	450	5 000	452		454		456	5 000												
	Matériel de transport	460	27 812	462	47 116	464		466	74 928												
	Autres immobilisations corporelles	470	23 461	472	7 540	474		476	31 001												
Immobilisations financières		480		482	7 413	484		486	7 413												
TOTAL		490	56 273	492	62 069	494		496	118 342												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	1 000	542		544		546	1 000												
	Matériel de transport	550	12 710	552	18 188	554		556	30 898												
	Autres immobilisations corporelles	560	2 825	562		564		566	2 825												
TOTAL		570	16 535	572	18 188	574		576	34 723												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5											
		6		7		8		9		10											
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
	Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : <u>ATT</u>						Néant ☒																																																																																									
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																															
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice																																																																																								
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604	606																																																																																								
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605	607																																																																																								
	Autres provisions réglementées *	610		612		614	616																																																																																								
Provisions pour risques et charges		620		622		624	626																																																																																								
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634	636																																																																																								
	Sur stocks et en cours	640		642		644	646																																																																																								
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654	656																																																																																								
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664	666																																																																																								
TOTAL		680		682		684	686																																																																																								
<table border="1"> <tr> <td colspan="4">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="4">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td colspan="3"></td> </tr> <tr> <td>Fonds commercial</td> <td>681</td> <td></td> <td>683</td> <td></td> <td colspan="3">1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td colspan="3">2</td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td colspan="3">3</td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td colspan="3">4</td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td colspan="3">5</td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agen- cements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td colspan="3">6</td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td colspan="3">7</td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisa- tions corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td colspan="3"></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td></td> <td colspan="3">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780</td> </tr> </table>								B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					Dotations		Reprises					Fonds commercial	681		683		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			Autres immobilisations incorporelles	700		705		2			Terrains	710		715		3			Constructions	720		725		4			Inst. techniques mat. et outillage	730		735		5			Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745		6			Matériel de transport	750		755		7			Autres immobilisa- tions corporelles	760		765					TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																											
	Dotations		Reprises																																																																																												
Fonds commercial	681		683		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																										
Autres immobilisations incorporelles	700		705		2																																																																																										
Terrains	710		715		3																																																																																										
Constructions	720		725		4																																																																																										
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		5																																																																																										
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745		6																																																																																										
Matériel de transport	750		755		7																																																																																										
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765																																																																																												
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780																																																																																										
II DÉFICITS REPORTABLES																																																																																															
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982																																																																																											
Déficits transférés de plein droit (article 209 II 2 du CGI)				1982 bis																																																																																											
Nombres d'opérations sur l'exercice				982 ter																																																																																											
Déficits imputés				983																																																																																											
Déficits reportables				984																																																																																											
Déficits de l'exercice				960																																																																																											
Total des déficits restant à reporter				970																																																																																											
III DIVERS																																																																																															
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381																																																																																									
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 134 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325																																																																																									
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327																																																																																									
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380																																																																																									
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326																																																																																									
N° du centre de gestion agréé						388																																																																																									
Montant de la TVA collectée						374																																																																																									
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378																																																																																									
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399																																																																																									
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398																																																																																									
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397																																																																																									

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise:ATT.....

Néant ☐*

Exercice ouvert le: ..01/01/2024.. et clos le:31/12/2024

Données en nombre de mois 1 2

Déclaration des effectifs		
Effectif moyen du personnel * :	376	6,00
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

Calcul de la valeur ajoutée		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	386 762
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	386 762

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾		
Achats	121	78 887
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	191 294
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	250
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	110
TOTAL 3	152	270 541

IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	116 221

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	116 221

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case 020 ☒

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois) 022 386 762 Effectifs au sens de la CVAE * 023 6,00

Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI) 026

Période de référence 024 0 1 / 0 1 / 2 0 2 4 160 3 1 / 1 2 / 2 0 2 4

Date de cessation / /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 202

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122024

SIREN

8 4 0 2 1 2 7 6 5

Dénomination de l'entreprise

AIT

Adresse (voie)

8 RUE RENE BLUM

Code postal

75017

Ville

PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 20

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122024

SIREN

8 4 0 2 1 2 7 6 5

Dénomination de l'entreprise

ATT

Adresse (voie)

8 RUE RENE BLUM

Code postal

75017

Ville

PARIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
ATT 8 RUE RENE BLUM 75017 PARIS					
SIRET	8	4	0	2	1 2 7 6 5 0 0 0 2 7
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		

RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITÉ					
Activités exercées			Travaux de peinture et vitrerie		Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		41 228	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Société d'investissement immobilier cotée	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
---	--	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé					

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
AGF 17 RUE DU ROI D'ALGER 75018 PARIS			Tél:		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 02042025 Lieu : PARIS		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire:		
Examen de conformité fiscale (ECF)			Signature :		
Prestataire :					

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DON
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a
EBITDA fiscal de l'exercice	b
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) - 75 % x (c-1)	(c-2)

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) - (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a
EBITDA fiscal de l'exercice	b
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre $a - 30\% \times b$ et $a - 3\,000\,000\,€$)	(c-1)
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): $(c-1) - 75\% \times (c-1)$	(c-2)

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = $75\% \times (c-1)$	f

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : $(c-1) - (f)$ ou $(g) + 1/3 \times (h)$	k
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice $(i) - (j) + (k)$	l

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à $(c-1) - (f)$

2025	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imposé à 10 % 7b	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							